



Point Outdoorvision, implication de la Fédération des PNR de France et perspectives 2025-2028

au 30/04/2024

- Liste des PNR engagés à ce jour, dans Outdoorvision :

Déploiement d'Outdoorvision	PNR concernés
Outdoorvision déployé depuis l'expérimentation 2020-2021 en Auvergne-Rhône-Alpes	PNR des Baronnies provençales
	PNR des Volcans d'Auvergne
	PNR du Vercors
	PNR Haut-Jura
Déploiement en 2022 - via un conventionnement avec la FPNRF	PNR du Mont-Ventoux
	PNR de Corse
	PNR du Doubs Horloger
	PNR du Massif des Bauges
	PNR des Ballons des Vosges
	PNR de la Montagne de Reims
	PNR d'Armorique
	PNR des Alpilles
	PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
	PNR du Marais Poitevin
	PNR de la Sainte-Baume
	PNR des Landes de Gascogne
PNR des Vosges du Nord	
PNR du Golfe du Morbihan	
Déploiement en 2023 - via un conventionnement avec la FPNRF	PNR des Pyrénées catalanes
	PNR Scarpe-Escaut
	PNR du Verdon
Déploiement en 2024 - via un conventionnement avec la FPNRF	PNR Loire-Anjou-Touraine
	PNR des Ardennes
	PNR Oise Pays de France
Déploiement en partenariat avec un Département	PNR du Queyras (via CD04)
	PNR de Chartreuse (via CD38)
Cadre d'Avenir Montagne	PNR de Corbières-Fenouillèdes
Déploiement via un conventionnement avec l'Inter-Parcs Massif central (IPAMAC)	PNR de l'Aubrac
	PNR de Millevaches en Limousin
	PNR des Grands Causses
	PNR des Monts d'Ardèche
	PNR du Haut-Languedoc
	PNR du Morvan
	PNR du Pilat
PNR Livradois-Forez	
10 PNR potentiels intéressés pour intégrer le dispositif en 2024 ou en 2025 ?	PNR de la Brenne
	PNR du Luberon
	PNR Baie de Somme - Picardie Maritime
	PNR des Pyrénées ariégeoises
	PNR du Médoc
	PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
	PNR de l'Avesnois
	PNR des Pré-Alpes d'Azur
	PNR Caps et Marais d'Opale
	PNR des Causses du Quercy

= 20 PNR sous conventionnement FPNRF au 30/04/2024

= 35 PNR engagés dans Outdoorvision au 30/04/2024

Pour mémoire :

- Il y a, à ce jour, différents types de conventionnement pour les Parcs : en direct avec la Fédération des PNR de France, via IPAMAC, en lien avec des Départements...
- La Fédération des PNR de France a conventionné avec le Pôle Ressources national des Sports de Nature (PRNSN) qui porte Outdoorvision, en 2022, pour faciliter le déploiement d'Outdoorvision dans les PNR, impliquant un engagement financier, pour la Fédé, de 30 000 € au total pour la période 2022-2024. Pour cette période, le montant de la participation des Parcs (engagés avec la FPNRF) a été de 1000 € (au total). En complément, la Fédération a aussi mobilisé une subvention du Plan Avenir Montagne.
- Pour chacun des parcs engagés, 1 à 2 personnes ont été formées pour utiliser la plateforme Outdoorvision, et disposent d'un compte d'accès aux données, sur le périmètre du PNR, et des outils pratiques mis à disposition par le PRNSN pour l'analyse des données.

▪ Contexte actuel d'Outdoorvision :

Le Pôle Ressources national des Sports de Nature (PRNSN) constate une montée en puissance des données collectées :

- ✓ + 9 millions de traces collectées en 2023 (à ce jour : la plateforme est nourrie par 20 millions de traces brutes dont les + anciennes datent de 2018),
- ✓ Un total de 900 000 pratiquants dont les traces sont connectées à la plateforme Outdoorvision,
- ✓ Une hausse de la pratique vélo et du trail (NB : la pratique majoritaire est la randonnée ; un travail est en cours pour l'intégration des sports d'eau).

La Fédération des PNR de France constate :

- Un intérêt croissant des PNR pour utiliser la plateforme (35 PNR / 58 disposent aujourd'hui d'Outdoorvision) : *Les données d'Outdoorvision apportent des données objectives, de cartographie des pratiques d'activités de pleine nature, permettant d'ajuster des aménagements, des stratégies de communication, etc. Ces informations permettent aussi de générer de la médiation sur les territoires, avec l'écosystème d'acteurs d'un même site.*

NB : en mars 2024, on comptait en France + de 550 utilisateurs (professionnels formés : agents de PNR, Départements, Fédérations sportives...).

- Une visualisation facilitée des données, avec l'édition possible de cartes de chaleur et l'importation d'itinéraires sur la plateforme.

NB : Dans les mois à venir, il sera possible d'extraire certaines données d'Outdoorvision pour les importer sur des outils SIG ou sous format excel (import SIG qui était une demande des Parcs).

- Des partenariats en cours de construction pour faire des passerelles entre Outdoorvision et les outils qu'utilisent les parcs : Geotrek, Ecocompteur...

Les PNR engagés dans Outdoorvision, réunis le 5 décembre 2023, en groupe de travail « Fréquentation » de la Fédération ont soulevé les points suivants :

- Questionnement sur le rôle des Parcs : Doivent-ils être chefs de file / centres de ressources pour :
 - partager les infos / données d'Outdoorvision avec les autres acteurs du territoire ?
 - pour assurer la médiation entre ces acteurs ?
- Plusieurs types de territoires peuvent disposer d'Outdoorvision aujourd'hui (PNR, Département et parfois EPCI) : Comment assurer les échanges entre ces acteurs ? Comment optimiser l'utilisation de la plateforme ?

Enfin, il faut noter que l'analyse des données Outdoorvision peut être chronophage. Peu de parcs utilise la plateforme au quotidien pour l'analyse (malgré les outils pratiques et tutos proposés par le PRNSN). Les Parcs ont + l'habitude de consulter la plateforme pour visualiser les données (et non pas forcément pour les analyser). Plusieurs PNR s'appuient sur des bureaux d'étude pour l'analyse des données, en externe (ex. Vercors et Baronnies, qui sont impliqués dans Outdoorvision depuis l'expérimentation en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020-2021). Le PRNSN conventionne actuellement avec plusieurs bureaux d'étude, pour leur donner accès aux données et faciliter la réalisation de rapports d'analyse des données, pour les territoires.

- ➔ Il est prévu de soumettre aux utilisateurs d'Outdoorvision un nouveau sondage, mi-mai 2024, pour mettre à jour les points forts / points à améliorer du dispositif.

▪ Perspectives à partir de 2025 :

A partir de 2025, Outdoorvision va être dans une nouvelle phase de développement (rappel : 2019 – 2021 : phase d'expérimentation ; 2022 – 2024 : phase de déploiement).

Gouvernance

A ce jour, c'est le PRNSN qui porte la plateforme Outdoorvision (le PRNSN étant lui-même porté par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes). L'option de la création d'un GIP (Groupement d'Intérêt Public) n'est plus d'actualité (fonctionnement et mise en place trop contraignante / chronophage).
→ En termes de gouvernance, il est envisagé que le PRNSN poursuive le portage d'Outdoorvision, sous la forme d'une régie (sous réserve de validation du CA du CREPS AURA).

Modèle économique

Pour la phase de développement (entre 2025-2028), il est prévu de mobiliser, par le PRNSN, un budget total de 2,21 millions d'€ pour Outdoorvision, dont un financement :

- à ~25% de la part de l'Etat,
- la mise à disposition de données par des fournisseurs d'applications mobiles (~19%),
- l'adhésion de têtes de réseaux (~23%) : FPNRF, FFRandonnée, Fédération Française de Cyclisme, OFB,
- la contribution directe des utilisateurs d'Outdoorvision (~34%) : abonnement des Départements, achat de prestations de services (analyse des données, etc.).

Ce qu'il est attendu de la Fédération des PNR de France, en tant que « tête de réseau » :

- Une coordination du déploiement d'Outdoorvision pour tous les PNR de France (avec un conventionnement unique PRNSN / Fédé et des conventionnements entre les PNR et la Fédération) : mise à disposition d'une centaine de comptes + accès aux outils Outdoorvision,
- Une contribution financière annuelle de 25 000 € (pour la période 2025-2028),
- Une participation active aux instances de gouvernance partagée d'Outdoorvision, en participant au collège « Fondateurs ».

Propositions à soumettre aux directeurs réunis le jeudi 23 mai 2024

*En vue du prochain comité stratégique d'Outdoorvision programmé le 20/06/2024
(La Fédération serait représentée par Laura LEOTOING à cette réunion)*

- Un engagement de la Fédération des PNR de France, à hauteur de 25 000 € / an, pour la période 2025-2028 :
 - avec un conventionnement à renouveler, avec le PRNSN, via une clause de revoyure, tous les 2 ans (soit une clause de revoyure fin 2026),
 - avec une participation financière (cotisation optionnelle) des Parcs souhaitant disposer d'Outdoorvision, sur une durée de 2 ans (exemple de calcul de la participation / parc : ~1 400 € pour 1 parc, pour 2 ans, si 35 PNR s'engagent).
- Une coordination du déploiement d'Outdoorvision, à assurer, par l'équipe de la Fédération des Parcs (sous réserve d'une montée en compétences sur le sujet), avec un objectif de mutualisation de l'analyse des données (en interne ou via un bureau d'étude extérieur),
- La poursuite de l'engagement de la Fédération dans les instances de gouvernance d'Outdoorvision, aux côtés d'autres têtes de réseau nationales.